



...au fil de la Dore

## Entrée sud de Puy-Guillaume

J'emprunte cette route quotidiennement pour me rendre à mon travail.

Tout a changé entre les deux photos. Les arbres d'alignement ont disparu au profit d'arbres d'ornement. La route est plus large et, de chaque côté, des pavillons et des bâtiments d'artisanat ont été construits. Des lignes électriques sont apparues. Je pense que rien n'est figé et que tout pourrait changer encore. Quel est l'avenir de la verrerie par exemple ?

La première photo est quand même plus agréable à regarder et la qualité de vie était sans doute meilleure. Construire et développer l'activité économique ne doit pas se faire au détriment du cadre de vie. C'est un peu dommage d'avoir supprimé cette grande entrée arborée qui était l'un des rares charmes de ce village.

Cette zone était réputée humide (d'où les grands peupliers) et il me semble qu'il y avait plutôt des prairies ici. L'implantation de bâtiments industriels ou artisanaux et de maisons a bien sûr un impact sur la qualité de l'eau. La pluie ruisselle sur le sol et lessive le sous-sol avant de rejoindre la nappe phréatique.

Il faudrait réaménager et retrouver une entrée de ville plus agréable, mais pour cela il faut en accepter les contraintes d'entretien (taille et ramassage des feuilles notamment).

Pour l'avenir, il faut aussi éviter d'implanter les zones artisanales et industrielles à l'entrée des villes car ce n'est pas valorisant.

D'autre part, il faudrait faire attention à ne pas développer ces zones d'activités sur des terrains situés sur la nappe phréatique ou en proximité directe.

À terme, ça risque de menacer la qualité de la ressource stockée dans la nappe, qui sert à l'alimentation en eau potable des foyers installés dans la plaine.

Pour l'implantation des zones d'activités, c'est à la Mairie de prendre ce genre de décisions.

Pour ce qui est du cadre de vie, j'ai le sentiment que beaucoup de municipalités n'ont ni le désir ni la volonté politique de faire, elles délèguent souvent à des sous-traitants les travaux d'entretien des espaces publics.

**René ARAYA,**  
responsable de la communauté  
Emmaüs de Puy-Guillaume



REGARD D'HABITANT



© Marie-Paule Roux, avril 1975



© Jean-Claude Batisse, avril 2009



## La Couleyre, Dore-l'Église

C'est un paysage que je connais bien. Il est proche de chez moi.

Les frênes de la haie au premier plan ne sont plus taillés et la haie au milieu de la première photo a disparu ainsi qu'une autre, plus basse, en haut à droite. Une parcelle labourée et les pommiers de la parcelle voisine n'existent plus.

À Dore-l'Église, la superficie moyenne des parcelles est de 2 500 m<sup>2</sup> et la commune va être remembrée. Plus particulièrement à La Couleyre, ça ne modifiera pas beaucoup le paysage car même s'il y a de nombreux propriétaires tout le secteur est exploité par un seul agriculteur. En plus ces espaces sont à vocation herbagère et je pense que cela va perdurer. Que peut-on faire d'autre ici ?

On a besoin des haies pour les bêtes qui s'abritent dessous. Si certaines ont été coupées, d'autres ont poussé ailleurs. Si on a coupé trois arbres là, on en replantera trois ailleurs. Il faut un juste milieu, un équilibre que l'on maintient et qui est globalement satisfaisant même si dans le Livradois il y a trop d'arbres.

Le paysage c'est un truc des gens de la ville ! Les changements constatés sont logiques. Les parcelles se sont agrandies et c'est normal. Avant, en France, on était 10 millions d'agriculteurs, maintenant nous sommes 500 000 pour la même superficie et malgré cela beaucoup n'arrivent pas à vivre. On marche vraiment sur la tête, le lait nous est payé au même prix qu'on l'achetait à mon père, il faut produire toujours plus et toujours moins cher ! Cela ne peut pas durer comme ça.

Pour produire il faut des engrais, mais j'ai quand même réussi à diviser mes apports par deux en dix ans. Je ne considère pas que ceux-ci nuisent à la qualité de l'eau.

La rivière ça devient vraiment un emmerdement, on ne peut plus s'en approcher, ni nous ni nos vaches. Les bêtes ne peuvent plus traverser le ruisseau sans que l'on risque une amende ! Mais où est-ce qu'on a vu que la bouse ça pollue l'eau, il y a bien d'autres raisons !

Pour moi, le paysage a gardé son charme car c'est herbagé.

Si on considère que la situation est satisfaisante, il faut garder des agriculteurs. Pour ça, il faut leur donner les moyens de vivre en leur achetant leurs produits à un prix digne du travail qu'il représente.

Une réforme de la politique agricole s'impose. Concernant le rapport à la rivière, il y a trop d'absurdités : il faut des règles bien sûr, mais il faut savoir les adapter aux situations locales.

Didier Batisse, agriculteur



REGARD D'HABITANT



© Pierre Calinaud, mars 1988



© Pierre Calinaud, février 2010

...au fil de la Dore

## Les Besses, Saint-Alyre-d'Arlanc

J'ai un lien affectif avec ce lieu où nous amenions les enfants se promener quand ils étaient petits. Je retourne régulièrement sur cette petite route qui conduit à la Dorette.

En comparant les deux photos, je dirais que le paysage s'est « civilisé ». Il paraît moins sauvage. Une ligne électrique est apparue, une station d'épuration a été créée, près du nouveau bâtiment à droite l'arbre d'ornement a poussé et cache maintenant le hameau de La Ferrière. Comme partout sur ce territoire, des plantations de résineux ont été installées et en général la végétation a beaucoup poussé. Je ne vois pas trop comment il pourrait en être autrement car il y a de moins en moins de gens qui vivent ici.

La station d'épuration existe maintenant depuis 9 ans et répond sans doute à l'obligation par les communes de traiter les eaux usées. Sa création est évidemment satisfaisante.

Auparavant les eaux usées allaient soit directement dans la rivière soit dans des puits perdus ; la station a sans doute permis d'améliorer la qualité des eaux des rivières, mais il reste encore beaucoup à faire concernant les polluants d'origine agricole et industrielle.

Une rivière avec une eau saine, pour les gens qui sont de passage, c'est quand même plus attrayant ; mais c'est surtout important pour les personnes qui vivent ici et qui peuvent profiter d'un environnement de meilleure qualité. Pour ma part, je n'imagine pas de lien entre la quantité de la ressource ni même la gestion des crues et les évolutions constatées.

Bien que quelques personnes d'origine étrangère (Anglais, Irlandais, Allemands...) soient venues s'installer définitivement autour de Saint-Alyre-d'Arlanc pour bénéficier de la qualité des paysages, c'est insuffisant. Il faudrait inciter d'autres personnes, plus jeunes, à le faire et à développer le tourisme afin de donner un peu de dynamisme à ce pays. L'idéal serait de voir s'installer des agriculteurs, sous réserve qu'on leur permette de vivre de leur travail. J'ajoute que ces installations seraient une manière de faire reculer les plantations de conifères face à la demande de terres agricoles qui les accompagnerait. Les agriculteurs pourraient aussi devenir des acteurs du tourisme en proposant des hébergements par exemple.

Actuellement, il y a une réglementation sur les boisements : une parcelle trop petite par exemple ne peut être reboisée mais il ne faudrait pas que ce soit la friche qui lui succède...

Une politique en faveur du tourisme pourrait être mise en œuvre par les communautés de communes qui me semblent plus dynamiques et disposer de plus de moyens que les communes. Quant aux problèmes agricoles... c'est au niveau européen que cela doit se décider.

Pierre Calinaud, enseignant-chercheur en retraite



REGARD D'HABITANT



© Collection Photographique 63, 1970 environ



© Thomas Camus, mars 2009

...au fil de la Dore

## La Durolle et le pont du Moutier, Thiers

J'apprécie ce joli point de vue sur la ville haute avec le pont en premier plan. La ville de Thiers a beaucoup utilisé l'image de ce pont pour sa communication. C'est une manière de faire le lien avec l'histoire.

Ce qui frappe d'abord, c'est le lit de la rivière dont la largeur a été réduite considérablement. Des talus enrochés de chaque côté de la Durolle ont été aménagés et une arche du pont est maintenant condamnée. Le lit de la rivière s'est enfoncé de 1 mètre environ. Des tuyaux, fixés en façade du parapet ont été enlevés et le pont a été nettoyé. Des maisons proches ont été restaurées. Des œuvres d'art en métal (bateau dans le lit et personnages sur le pont) ont été installées : resteront-elles ?

La proximité de ces œuvres avec la rivière est d'ailleurs intéressante et c'est bien que l'on ait nettoyé l'ouvrage et enlevé tous ces tuyaux inesthétiques, de même que deux lampadaires à l'entrée du pont. Concernant les enrochements, ils se justifiaient peut-être pour limiter les risques d'inondations mais ils font perdre beaucoup à la qualité de ce paysage : l'eau est moins présente, c'est dommage.

La réduction de la largeur du lit favorisant l'augmentation du débit et la vitesse de circulation de l'eau, la rivière s'est enfoncée dans son lit. J'y vois plusieurs conséquences. Comme on le constate sur l'image la plus récente, il y a eu perte de diversité des habitats pour la flore et la faune : certaines zones de végétation au contact de la rivière ont disparu, des secteurs à faible courant, des reculs n'existent plus. Désormais, en cas de crue, l'eau arrive sans doute plus vite vers l'aval et en plus grande quantité : le niveau de la Dore s'en trouve augmenté plus rapidement. En voulant réduire les risques d'inondations sur ce secteur, on l'augmente plus en aval...

Plutôt que de contraindre la rivière, il serait préférable de lui rendre une liberté partielle et ainsi permettre à l'eau de pouvoir s'étaler comme auparavant. On retrouverait un état environnemental plus satisfaisant et des risques réduits pour les riverains à l'aval. De plus, cela rendrait sa place à l'eau au sein de ce paysage urbain.

C'est vrai qu'ici il y a les contraintes des zones urbanisées et qu'il faut agir en veillant au bien-être du plus grand nombre, mais on ne peut s'affranchir de la préservation de ces zones riches en biodiversité. Il faut des décisions qui associent les riverains et les associations environnementales et qu'elles soient prises en étroite collaboration avec le Parc notamment. Une harmonisation des politiques concernant l'eau sur tout le bassin versant est nécessaire. L'échelon communal n'est pas pertinent ici car il est trop réducteur.

Thomas CAMUS, chargé de communication



REGARD D'HABITANT



© Robert Chabrol, novembre 1980



© Robert Chabrol, octobre 2009

...au fil de la Dore

## Moulin de Graveyroux, Saint-Dier-d'Auvergne

C'est notre moulin où nous produisons la farine pour le « Pain du Livradois ». J'ai voulu montrer l'envahissement par la renouée du Japon du bord du Miodet.

Le hangar accolé au moulin à été agrandi ; l'ensemble paraît plus négligé.

On a malheureusement perdu la vue sur la rivière à cause de la renouée qui se développe au premier plan et j'ai peur qu'elle se développe encore plus.

L'entretien du bord de la rivière m'incombant, il faudrait que je nettoie et dégage le lit... mais nous manquons de temps.

Je ne suis pas surpris que la renouée soit arrivée jusqu'ici : nous avons accepté pas mal de remblais et il est probable que des rhizomes s'y trouvaient. Ce qui est vraiment étonnant, c'est la vigueur et la vitesse de propagation de la plante.

Je ne pense pas que cet envahissement a une influence sur la qualité de l'eau de la rivière, mais sans doute sur la quantité. La renouée semble pomper beaucoup d'eau : le sol est toujours asséché au pied de la plante. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cela fragilise les berges qui résistent moins bien aux crues. Dans ces occasions, l'eau emporte rhizomes et racines un peu plus en aval et l'invasion se poursuit...

Cela favorise aussi un apport supplémentaire de sédiments dans la rivière.

Si rien n'est fait, nous n'aurons plus que de la renouée au bord de nos rivières car aucune autre plante ne lui résiste. C'est une perte de diversité et cela nuit aussi à la qualité des paysages. Cela ne fait pas très propre.

Depuis plusieurs années, nous essayons de nous battre contre cette invasion. Je n'ai pas voulu utiliser le Roundup que certains m'ont conseillé car je pense que c'est un produit très polluant. Alors nous avons coupé, bâché... mais pour l'instant ce n'est pas très concluant. Il faudrait y passer du temps que nous n'avons pas. C'est pourtant bien le rôle des riverains d'entretenir les berges, mais là on se sent démunis. Au-delà du problème de la renouée, les espaces le long de la rivière ne sont plus entretenus faute de paysans. Ne pourrait-on pas rémunérer ceux qui restent pour faire ce travail ou même ceux qui sont de jeunes retraités, d'autant qu'ils ont le matériel nécessaire ? On pourrait encore créer des emplois d'ouvriers agricoles spécifiques à ces missions.

Il y a bien une équipe qui intervient sur les cours d'eau.

Il y a peu, elle est venue enlever un sapin qui était tombé dans l'eau et que la propriétaire ne pouvait pas sortir.

Ils sont bien équipés mais pas assez nombreux compte tenu de l'importance du travail.

Si des gens sont payés pour ce travail, les interventions doivent être prévues au niveau communal, car c'est là que l'on mesure le mieux la nécessité et l'urgence des interventions sur le terrain.

Robert Chabrol, meunier



REGARD D'HABITANT



© Claude Champredon, avril 1985



© Claude Champredon, avril 2009

...au fil de la Dore

## Sablère le long de la D44, Dorat

En 1985, j'étais président d'une association de pêcheurs. Nous voulions témoigner de l'état de la Dore qui était un véritable égout à ciel ouvert.

On est passé d'un paysage lunaire dégradé, très minéral, à quelque chose de plus agréable à l'œil. Des arbres ont poussé, un parking a été aménagé, un silo de carrière a disparu. L'endroit semble accueillir des promeneurs et des pêcheurs. On pourrait sans doute aménager un circuit de randonnée.

Quelque chose a été fait c'est indéniable, l'aspect repoussant a été effacé, mais c'est un progrès en trompe-l'œil. Ailleurs, d'autres problèmes demeurent : certaines stations d'épuration, la décharge du Poyet à Ambert, le barrage de Sauviat, l'usine de Vertolaye ou la papeterie de Giroux... Beaucoup de facteurs contribuent à ce que les problèmes de pollution demeurent. Les substances rejetées aujourd'hui, si elles sont moins nombreuses sont beaucoup plus polluantes. Certains micropolluants toxiques sont mal retenus par les stations d'épuration.

L'exploitation des alluvions joue défavorablement sur la qualité de l'écosystème, l'extraction favorise l'enfoncement de la nappe phréatique et son réchauffement. Ici il y a eu une amélioration apparente de la qualité de l'eau que l'on constate par la présence de plantes aquatiques. La valorisation paysagère est évidente et les évolutions ne peuvent que favoriser une fréquentation de ce site pour le loisir sauf la baignade et la pêche.

Concernant la qualité de l'eau, c'est un chantier considérable de réhabilitation. Les industriels doivent utiliser des matières premières qui génèrent moins de polluants et améliorer leur système d'épuration. Sanofi, par exemple, a fait beaucoup d'efforts mais il faut encore les poursuivre pour limiter au maximum la quantité de substances nocives rejetées. Les stations d'épuration ont certes permis de diminuer la dangerosité de certains effluents, mais elles ne sont pas toujours efficaces. Il faut améliorer leur fonctionnement.

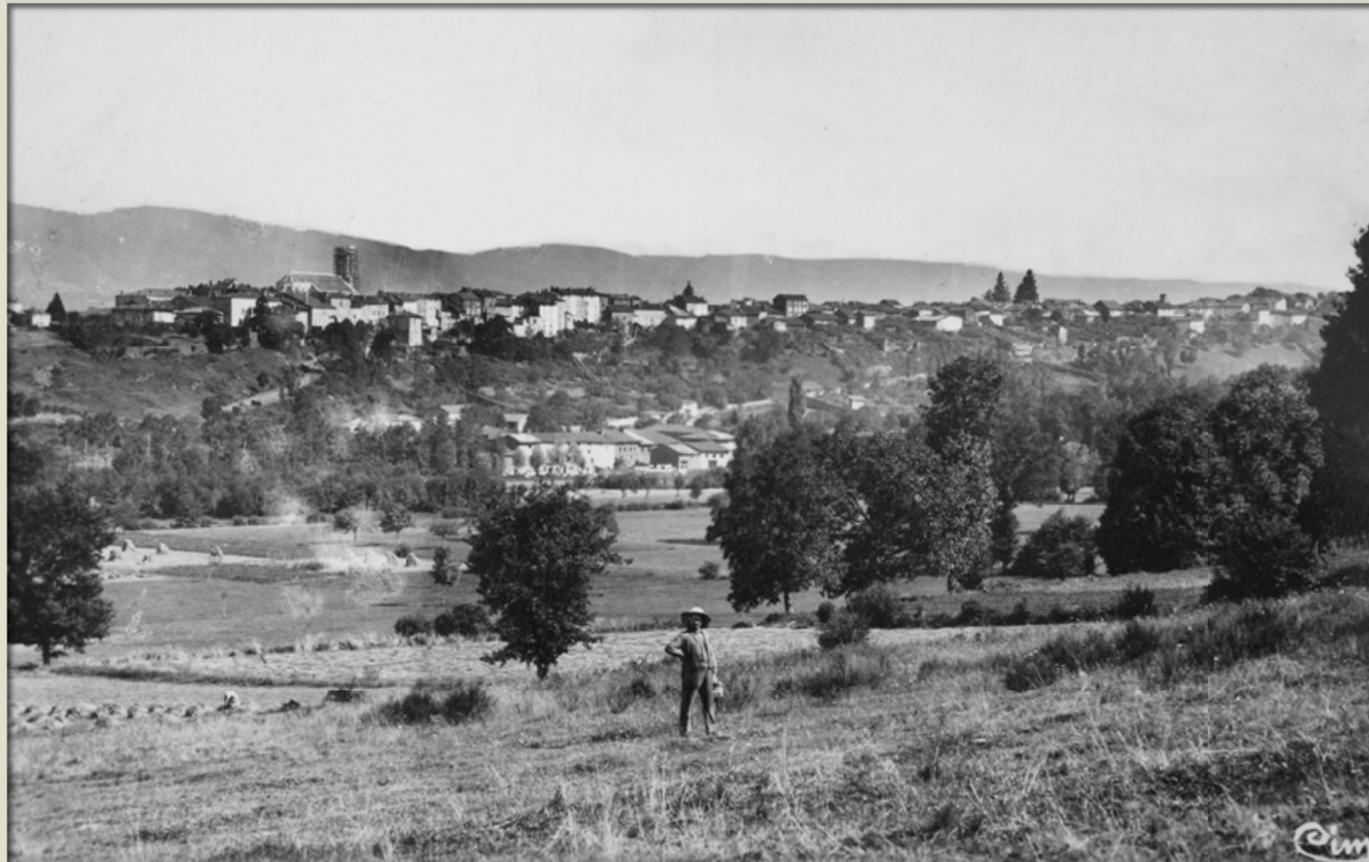
Il y a eu un contrat de rivière qui a permis d'apporter quelques progrès notamment dans l'entretien des berges. Dans les années 1985, l'association ANPERTOS<sup>1</sup> et la FDEN<sup>2</sup> ont publié une brochure (Patrimoine en péril - Le Val de Dore) qui a provoqué une prise de conscience des élus et de l'administration. Il faut une meilleure coordination de tous les acteurs (Chambre de Commerce et d'Industrie, services de l'État...) et mettre chacun devant ses responsabilités. Le Parc me semble le mieux placé pour orchestrer les politiques à suivre.

*Claude Champredon, président de la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature dans le Massif central*

1 Association nationale de protection des Eaux et des Rivières, Truite, Ombre, Saumon.  
2 Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature



REGARD D'HABITANT



© Combiel, collection R. Courtalhier, environs 1920



© Ch. Guy et P. Enjelvin, mai 2009

...au fil de la Dore

## Louma, Arlanc

C'est mon pays. Lorsque j'étais plus jeune, j'allais à Arlanc par les coursières qui traversent ce paysage.

La végétation a beaucoup poussé, surtout le long de la rivière, masquant complètement le hameau de Louma. Tous les jardins en terrasses sous Arlanc ont disparu et je ne vois pas trop qui va se remettre à cultiver dans ces pentes... Une seule parcelle de prairie a remplacé la polyculture des années 1920. Les bords de la rivière et les haies ne sont plus entretenues. Cela est dû à la baisse continue des revenus agricoles qui oblige les agriculteurs à posséder les exploitations de plus en plus grandes pour survivre. Comment les paysans auraient le temps de faire ce travail !

Comment être satisfait de ces évolutions ! C'est la conséquence de l'ancienne structure foncière trop morcelée et mal adaptée à la mécanisation. Dans les années 1960-1970, beaucoup de jeunes sont partis chez Michelin ou dans l'administration car les exploitations étaient de trop petite taille. C'est un cercle vicieux, car maintenant elles sont trop grandes ! La charge de travail est énorme, il faut travailler toujours plus, souvent 7 jours sur 7 et supporter un revenu en baisse. C'est travailler plus pour gagner moins ! Cela a aussi une autre conséquence : les femmes ne sont plus très intéressées par cette vie difficile et la moitié des agriculteurs est célibataire.

Ce secteur est destiné à l'élevage et on y fait surtout pousser de la prairie ; on utilise beaucoup moins d'engrais qu'auparavant et je pense qu'il y a moins de problèmes de pollution maintenant. Les bords de la rivière ne sont plus entretenus et le lit est plus ombragé, cela nuit sans doute à la faune piscicole. Les abords sont moins facilement accessibles, c'est gênant et pas attirant pour les promeneurs et les pêcheurs.

Il faut dire que l'on a beaucoup de contraintes concernant les cours d'eau. Sous prétexte de protéger, on est arrivé à des aberrations : on ne peut même plus franchir un gué avec un tracteur, et encore moins prélever des matériaux dans le lit, qui pourtant l'encombrent. C'est ridicule ! La rivière est devenue une source d'emmerdements ! Les riverains s'en détournent, c'est dommage.

Il y a une quinzaine d'années, le travail d'entretien des berges a été confié à une association d'insertion : il faudrait continuer ainsi. On déléguerait à une structure spécifique ces missions d'intervention, sur le lit et sur les berges car c'est indissociable. La création d'une telle structure relève d'une réflexion entre élus (qui sont sur le terrain) et le Parc, où les élus sont représentés et qui seul a une vision globale de la situation. Chaque communauté de communes pourrait ensuite recourir aux services de cette structure, sachant qu'en milieu rural ce sont les élus qui reçoivent directement les doléances des administrés.

Pierre Compte, agriculteur en retraite



REGARD D'HABITANT



© Claude Champredon, juillet 1985



© Ch. Guy et P. Enjelvin, mai 2009



## La plaine d'Ambert vue de Meydat, Ambert

C'est un endroit que je connais bien, j'y suis attaché car j'y réside.

Sur les versants du Forez des clairières ont disparu. Dans la plaine les cultures ont changé et le parcellaire est moins morcelé : il s'est agrandi. La plantation du premier plan a beaucoup poussé et masque une partie du paysage. Tout cela rend l'image moins jolie.

À une époque, il a bien fallu occuper les parcelles qui n'étaient plus exploitées. C'est comme cela que sont apparus les boisements en « timbres-poste ». Quand la plantation de résineux sera exploitée, je ne pense pas que la Commune autorisera le propriétaire à replanter des résineux car aujourd'hui il y a une opposition à ces boisements. Moi-même en tant que forestier j'y suis opposé.

Je ne pense pas que les boisements de conifères ont une influence sur la qualité de l'eau. En revanche, ils en ont une sur la ressource car ils consomment beaucoup d'eau. J'ai en tête plusieurs exemples de sources parmi les plantations qui étaient tarées et qui se sont mises à sourdre à nouveau lorsque les arbres ont été coupés.

Les boisements ont tendance à retenir la terre qui, quand on fait une coupe, se retrouve dans le lit de la rivière. Je l'ai remarqué sur un petit ru qui descend du Forez en direction d'Ambert : lorsqu'on fait des coupes sur les versants il s'ensable, le phénomène s'arrêtant lorsqu'on reboise.

Le paysage est devenu plus sombre avec les masses de conifères, c'est moins agréable à regarder. Malgré cela, je pense que, en tant que propriétaire forestier, je n'ai pas trop le choix des essences à planter ; il n'y a que le conifère qui soit rentable ici. C'est utopique de vouloir faire pousser des chênes dans notre secteur. Par contre, c'est honteux de planter trop près des maisons et de priver les gens de lumière.

Actuellement, les scieurs le disent, et moi-même je confirme, on coupe trop de bois par rapport à ce que l'on plante. La forêt n'a pas le temps de se renouveler. Il faut planter, mais bien sûr pas n'importe où, ni n'importe comment. Il faut laisser la priorité aux cultures là où c'est pertinent, mais au-dessus de 800 m il n'y a que la forêt qui soit rentable.

Moi je gère seul mes propriétés, je connais bien les gens du CETEF<sup>1</sup> et du CRPF<sup>2</sup> mais personne du Parc.

*Roger Cotte, propriétaire forestier*

1 Centre d'Études Techniques et Économiques Forestières  
2 Centre Régional de la Propriété Forestière





© Jean Maillet / Coll. Photographes 63, 1910 environ



© Christian Debouit, juin 2009

...au fil de la Dore

## Étang à l'entrée de Fournols

C'est un étang de pêche où je vais régulièrement et depuis longtemps me promener en famille. Avant il y avait des jeux pour les enfants qui ont été supprimés par la municipalité. Est-ce pour des questions de sécurité ? J'aime bien aussi aller y regarder les pêcheurs.

Certains aménagements ont été réalisés : table de pique-nique, terrain de tennis ; d'autres ont disparu : cabanes et pontons. On ne le voit pas sur la photo mais une partie de la berge côté route a été cimentée. Un changement important réside dans la disparition des prairies au profit de plantations de conifères.

La dimension du plan d'eau figurant sur les photos et ses aménagements restent modestes. Ceux voisins, de Cunlhat ou de Vernet-la-Varenne, sont plus attractifs (pêche, baignade...). L'autre plan d'eau situé sur la commune dont l'activité aurait pu être complémentaire (site Azureva) reste inexploité.

Le site a perdu de son charme : la première image est plus bucolique, plus attirante. On y voyait le mouvement du terrain et la perspective était plus ouverte. Il y a eu trop de plantations intensives sur notre secteur. Ces évolutions ne me semblent pas très valorisantes.

Ces changements ne me paraissent pas influencer sur la quantité de l'eau ni sur le risque naturel que constituent les crues mais peut-être sur sa qualité.

Par ailleurs, la pratique croissante de certains loisirs, telles les randonnées en 4 x 4 ou en quads ne me paraît pas aller dans le sens d'une valorisation paysagère et touristique, car assez peu respectueuse de l'environnement en général et plus particulièrement des ruisseaux.

Il faut rechercher un plus grand équilibre entre les zones plantées et les zones en jachère ou pacagées.

Il pourrait être décidé des mesures financières visant à favoriser la reconversion des terrains reboisés (à l'instar de ce qui s'est fait pour les plantations dans les années passées), des aides au rachat direct de ces terrains par des particuliers ou des associations de protection de l'environnement et de la faune ?

Une collectivité publique pourrait prendre ce genre de mesures, mais laquelle : Commune, Département, Région... ?

En tout état de cause, il faudrait une réelle volonté politique de réaménagement de ces surfaces.

*Christian Debouit, chargé de mission secteur comptabilité*



REGARD D'HABITANT



© S.I.A.E.P. de la Faye, Septembre 1991



© Agnès Hoos, août 2009

...au fil de la Dore

## Fontaine à Courpière

J'aime bien ce qui est ancien, en particulier le patrimoine lié à l'eau. Je m'y intéresse aussi du fait de mon activité professionnelle.

Les jardinières et le banc ont disparu. Quelques travaux ont été réalisés sur la fontaine (barres métalliques), mais ce qui frappe en premier lieu c'est le panneau « Eau non potable ». Je suis un peu déçu par la disparition du banc où on pouvait se reposer près de l'eau, mais c'est bien que cette fontaine coule encore : beaucoup trop ont été transformées en jardinière, voire abandonnées.

L'apparition du panneau « Eau non potable » ne me surprend pas ; c'est une manière pour les communes de se garantir contre d'éventuelles plaintes venant de ceux qui, après consommation, éprouveraient des désagréments. Ce qui est dommage c'est que celle-ci est sans doute potable mais qu'elle n'est pas analysée, or c'est obligatoire si on veut mettre un panneau « Eau potable ».

Même s'il y a effectivement toujours un risque de pollution, les nombreux avertissements « Eau non potable » ne sont pas très valorisants pour une Commune et pour le Parc en général. C'est un avertissement par défaut qui évite aussi de se poser la question de la qualité de l'eau et qui véhicule l'idée que l'eau est polluée partout.

Ce n'est pas le cas puisque la plupart des fontaines sont alimentées soit par des sources localisées en altitude – dans ce cas on pourrait écrire « Eau non contrôlée » – soit par des trop-plein de réservoir, c'est-à-dire de l'eau potable, celle du réseau du Syndicat des Eaux de la Faye par exemple. Dans les deux derniers cas, il y a gaspillage de la ressource.

Il faudrait peut-être faire des analyses régulières de l'eau des fontaines alimentées par les sources, comme on le fait réglementairement sur les captages et chez les particuliers. Moi, je préférerais que l'eau des fontaines puisse être bue. Les personnes qui vivent dans leur proximité ont d'ailleurs l'habitude de l'utiliser. Je pense qu'il faut être cohérent : si l'eau n'est pas censée être potable pourquoi alimenter les fontaines avec celle du réseau et la laisser couler. Ce gaspillage pourrait être évité en installant un système de recyclage. Une petite fontaine qui coule 6 mois par an consomme 1300 m<sup>3</sup> environ !

Sur un plan patrimonial, je crois aussi qu'il faut avoir pour objectif de rénover les fontaines et de ne y mettre des fleurs comme on le voit trop souvent.

Concernant ce dernier point, des actions de réhabilitation ont été déjà conduites lors d'opérations d'aménagement de bourg, mais hors de ce cadre on peut imaginer une démarche systématique soutenue par le Conseil général. Pour lutter contre le gaspillage, rien n'est engagé à l'échelle du Bassin. En revanche, le Syndicat des Eaux de la Faye va mettre en place un tarif progressif et non plus dégressif du prix de l'eau : plus on consomme plus le prix du mètre cube augmentera. Une personne référente par commune pourrait vérifier la qualité de l'eau des fontaines. Le Parc, notamment dans le cadre du SAGE, pourrait organiser cette réflexion en direction des communes.

Agnès HOOS, adjoint administratif principal  
au Syndicat des Eaux de la Faye



REGARD D'HABITANT